



Renseignement sur le statut

Par edwige

Bonjour,
je suis actuellement enseignante d'arts plastiques titulaire d'un poste et serai à temps partiel à la rentrée prochaine. Je souhaiterais engager une autre activité en lien avec l'éveil artistique comme proposer des ateliers dans des structures ou pour des publics autres. Puis-je bénéficier du statut de micro entreprise pour me lancer dans cette activité ? Par ailleurs j'aimerais avoir des informations sur le régime qui serait le mien si ce statut était possible. Dois je également demander un numéro de siren ?

Merci de votre réponse,

Cordialement